

PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire tenue le jeudi 19 janvier 2012 à 9 h 30 par conférence téléphonique.

Sont présents

M. Gérald Tremblay, président, maire de la Ville de Montréal ;
M. Alan DeSousa, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;
M. Sammy Forcillo, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
M. Luis Miranda, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne ;
M. Gilles Vaillancourt, maire de la Ville de Laval.

N'a pu assister

Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE12-001

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2011 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 24 novembre 2011 et de la séance extraordinaire tenue le 5 décembre 2011.

CE12-002

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR DU TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Il est résolu de nommer monsieur Yves Phaneuf à la fonction de coordonnateur du transport métropolitain pour une durée de cinq ans, de maintenir ses conditions et traitement annuel actuels en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de la modification de son contrat par le directeur général.



CE12-003 EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Il est résolu d'embaucher monsieur Michel Rochefort en qualité de coordonnateur de l'aménagement du territoire métropolitain pour une durée de cinq ans à compter de sa date d'entrée en fonction, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE12-004 EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN GÉOMATIQUE TEMPORAIRE

Il est résolu d'embaucher madame Diane Berthiaume en qualité de technicienne en géomatique pour une durée d'un an à compter de sa date d'entrée en fonction, aux conditions mentionnées à la recommandation du directeur général et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE12-005 ÉLABORATION D'UN GUIDE DE LA CONFORMITÉ AU PLAN
MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Il est résolu de prendre acte de la démarche énoncée au rapport du Service de l'aménagement du territoire métropolitain afin de doter la Communauté d'un guide d'analyse de la conformité des schémas d'aménagement et de développement au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et de demander que le guide préliminaire soit soumis aux directeurs généraux des municipalités régionales de comté et agglomérations pour commentaires.

CE12-006 MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA
VITALITÉ DES TERRITOIRES

Il est résolu

De donner mandat au directeur général d'intégrer les commentaires des membres du Comité exécutif au mémoire de la Communauté concernant le projet de loi numéro 34, *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*, et de le transmettre à la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques tenues à son sujet ;

De convenir que le mémoire sera présenté conjointement en commission parlementaire par les représentants des cinq secteurs géographiques de la Communauté.



CE12-007 MANDAT À LA COMMISSION DU TRANSPORT CONCERNANT
L'APPROBATION DES PLANS STRATÉGIQUES DE LA STM ET DE L'AMT

Il est résolu de confier à la Commission du transport le mandat énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante en vue de formuler des recommandations concernant l'approbation du Plan stratégique, désigné *Vision 2020*, de l'Agence métropolitaine de transport et du Plan stratégique 2020 de la Société de transport de Montréal.

CE12-008 GRAPPE MÉTROPOLITAINE DES SERVICES FINANCIERS

Il est résolu d'approuver la convention avec Finance Montréal jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante pour l'animation de la grappe métropolitaine des services financiers pour la période 2012-2014, incluant une contribution maximale de deux cent mille dollars (200 000 \$) pour l'année 2012, et d'autoriser sa signature par le directeur général.

CE12-009 MANDAT À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES
ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

Il est résolu de confier à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances le mandat énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante en vue d'élaborer une stratégie métropolitaine de mise en valeur des espaces industriels.

M. Robitaille fait noter au procès-verbal que la couronne Nord fera parvenir à la Commission et au Comité exécutif des commentaires concernant le mandat confié par la résolution numéro CE12-009.

CE12-010 ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 14 novembre au 31 décembre 2011.

CE12-011 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE CONCEPTION
GRAPHIQUE ET DE MONTAGE INFOGRAPHIQUE DU PLAN
MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Il est résolu d'adjuger à la firme Idéaliste inc. le contrat pour les travaux de conception graphique et de montage infographique du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, selon les termes et les conditions de sa soumission déposée à la suite de l'appel d'offres public numéro PID-2011-01, autorisé par la résolution numéro CE11-151, pour un montant forfaitaire de trente-six mille cinq cents dollars (36 500 \$) plus taxes applicables et d'autoriser la signature par le directeur général de tous les documents requis pour y donner effet.



CE12-012 MANDAT À LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL

Il est résolu de reporter à juin 2012 l'échéance du mandat confié à la Commission du logement social par la résolution numéro CE10-139 afin d'identifier des mesures pour favoriser la réalisation de projets AccèsLogis ainsi que des mesures de soutien communautaires destinées aux locataires des logements sociaux et communautaires.

CE12-013 CONTRÔLE ANIMALIER DANS LES MUNICIPALITÉS DU GRAND MONTRÉAL

Il est résolu de demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le gouvernement du Québec adopte un programme de subvention des infrastructures liées à une initiative municipale permettant l'intégration de certaines activités relatives au contrôle animalier, de soins vétérinaires et de soins de bien-être animal incluant, entre autres, l'adoption, la réunification et l'éducation.

CE12-014 RECOMMANDATION DE CANDIDATS POUR DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

Il est résolu de reporter à une séance subséquente l'étude du dossier concernant la proposition de candidatures pour le conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal.

CE12-015 NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner M. Jacques Lambert, membre du Conseil issu de la couronne Sud, comme membre et président du comité consultatif agricole.

CE12-016 TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ARTÉRIEL MÉTROPOLITAIN

Il est résolu de donner mandat au directeur général de demander aux municipalités du territoire de la Communauté l'information pertinente concernant les travaux prévus sur le réseau artériel métropolitain afin d'assurer la disponibilité de cette information pour le comité directeur sur la mobilité des personnes et des biens dans la région métropolitaine.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Lettre du 8 décembre 2011 du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, M. Denis Lebel, donnant suite à l'envoi du 27 octobre 2011 de la résolution numéro CE11-126 concernant la tenue d'un concours d'architecture et de génie pour la conception d'un nouveau pont Champlain.



- Résolution numéro 2011-11-205 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry à sa séance du 23 novembre 2011 appuyant la Ville de Beauharnois qui s'oppose au démantèlement de bateaux sur le fleuve Saint-Laurent.
- Résolution numéro 2011-12-232 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville à sa séance du 14 décembre 2011 concernant l'addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement et de développement.

Opposition au Plan métropolitain d'aménagement et de développement

- Résolution numéro 12-501-11 adoptée par le conseil de la Ville de Saint-Lazare à sa séance du 6 décembre 2011.
- Résolution numéro 2011-12-495 adoptée par le conseil de la Municipalité de Rigaud à sa séance du 12 décembre 2011.
- Résolution numéro 11-12-585 adoptée par le conseil de la Municipalité de Les Cèdres à sa séance du 13 décembre 2011.
- Résolution numéro 2011-12-360 adoptée par le conseil de la Ville de Pincourt à sa séance du 13 décembre 2011.
- Résolution numéro 2011-12-558 adoptée par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil à sa séance du 13 décembre 2011.

Pôle logistique dans la MRC de Marguerite-D'Youville

- Copie de la lettre du 28 novembre 2011 adressée conjointement au ministre du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations, M. Sam Hamad, par le président du CLD de Marguerite-D'Youville, M. François Gamache et la mairesse de la Ville de Contrecoeur, Mme Suzanne Dansereau, concernant la mise en place d'un pôle logistique des marchandises en Montérégie. Cette lettre est accompagnée de la résolution numéro 2011-22-310 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville à sa séance du 9 novembre 2011 et la résolution numéro 2011-12-447 adoptée par le conseil de la Ville de Contrecoeur à sa séance du 5 décembre 2011, ces deux résolutions appuyant la réalisation du projet de pôle logistique dans la MRC de Marguerite-D'Youville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 10.

Les résolutions numéros CE12-001 à CE12-016 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire